

IV/ Faisabilité financière

FINANCEMENT DEMANDE AU CECI/PDPF	
1. Maison	Coûts
Prix d'achat	24 000 000
Démarches préliminaires (déplacements, courtage) Frais	300 000
* enregistrement (15%)	3 600 000
* honoraires (1,5%)	360 000
* T.V.A (20%)	72 000
* mutations (1%)	240 000
* timbre	100 000
* aménagement / agencement	1 000 000
Total coût maison	29 672 000
Apport R.S.J (20%)	
* Démarches préliminaires	300 000
* Appui Développement et Paix (2001-2002)	1 350 000
* Cotisation annuelle des organisations 2001-2002	340 000
* Don	243 000
* Emprunt à la banque	3 701 400
Sous-total apport RSJ	5 934 400
Subvention demandée au CECI/PDPF (80%)	23 737 600

NB : Le financement total de la maison s'élève à 29.672.000 Francs CFA :
* la participation du partenaire d'une valeur de 80% est d'un montant de 23.737.600 Francs CFA
* celle du Réseau Siggil Jigéen (20%) est de 6.734.400 Francs CFA ; le plan de remboursement du réseau est décrit à la page suivante.

CONTRIBUTION DU RESEAU SIGGIL JIGEEN A L'ACHAT DE LA VILLA

Rubrique	Montant
Apport R.S.J (20%)	
A/ Démarches préliminaires	300 000
B/ Appui Développement et Paix (2001-2002)	1 350 000
C/ Cotisation annuelle des organisations 2001-2002	340 000
D/ Don	243 000
E/ Emprunt à la banque	3 701 400
Sous-total Apport RSJ (20%)	5 934 400

Notes explicatives :

1. Concernant les démarches préliminaires, le réseau a investi au niveau des déplacements, des frais de courtage et transport pour pouvoir mobiliser les ressources susceptibles d'indiquer les bonnes villas selon les critères établis.

2. Depuis Avril 2000, le réseau bénéficie d'un appui d'un partenaire canadien "Développement et Paix". Cet appui de 50% des frais institutionnels du Réseau est croissant et sera de 75% l'an prochain. A partir du mois de mars 2001, le coût du siège sera transféré à l'achat de la villa. Ce qui donne un montant de $112\ 500 \times 12 = 1\ 350\ 000$.

3. Les associations membres du Réseau Siggil Jigéen versent chaque année une cotisation annuelle de 20.000 Frs. Ces cotisations, à la fin de l'année, feront un total de 340.000 Francs CFA.

4. La coopérante volontaire du Réseau Siggil Jigéen a effectué une levée de fonds pour l'organisation. Elle s'élève à 243.000 Francs CFA.

5. Nous avons déjà entrepris des démarches dans ce sens au niveau de la CITIBANK où nous avons ouvert un compte depuis deux années. Comme modalités, elle nous exige la villa en garantie et un remboursement du prêt au bout d'une année avec 20% d'intérêt.

Pour le remboursement de ce prêt dont nous pouvons disposer dans un court délai, nous comptons sur la participation des organisations membres mais aussi sur l'appui de certains partenaires avec qui les négociations sont déjà entamées.

PLAN DE REMBOURSEMENT DU RESEAU SIGGIL JIGEEN A LA BANQUE

Après le prêt de 3 701 400, le réseau Siggil Jigéen sera appelé à effectuer un remboursement avec un intérêt de 740 280 au maximum (20%) soit un montant total de 4.441.680 Francs à rembourser à la CITIBANK.

Pour effectuer ce remboursement, plusieurs opportunités de remboursement se présentent pour le Réseau Siggil Jigéen :

1. Une première est une contribution forfaitaire des membres. Une somme symbolique sera demandée à chacune des 17 organisations en vue d'encaisser un minimum de 1.000.000 Francs provenant exclusivement des membres ;
2. Des dons et legs seront demandés à des mécènes et grandes personnalités en l'occurrence Madame Viviane WADE ou des femmes d'affaires comme leur contribution à l'achat d'une villa aux femmes sénégalaises.
3. Des demandes de financement auprès de bailleurs sensibles au développement institutionnel des organisations seront effectuées. Le réseau a déjà amorcé une multitude de contacts dans le cadre de l'achat de la villa avec les suivants :
 - * Global fund for Women (15 000 US \$)
 - * Association des Femmes Universitaires des USA (5 000 US \$)
 - * Coopération Irlandaise
 - * Ambassade des Pays-Bas
 - * Japanese International Cooperation Agency (JICA)
 - * OXFAM / USAAvec chacun d'entre eux, nous avons engagé des démarches très avancées et certains ont même donné leur accord de principe. Nous élaborons présentement les requêtes et nous allons les envoyer après l'accord de financement de l'ACDI qui est le principal partenaire du projet.
4. La sponsorship par de grandes multinationales à l'instar de NESTLE, COCA, SHELL, etc sera sollicitée.

Toute cette stratégie sera mise en œuvre par le comité ad hoc chargé des finances.

FRAIS D'ENTRETIEN DU SIEGE

RUBRIQUE	MONTANT MENSUEL
1/ Entretien / réparation du siège (29.672.000 x 2%)	49 453
2/ Produits d'entretien	15 000
3/ Salaire Femme de ménage	20 000
4/ Entretien Espaces Verts	20 000
5/ Gardien (jour et nuit)	60 000
6/ Eau / Electricité	50 000
7/ Taxe annuelle	5 000
TOTAL	219 453

Notes explicatives :

Ces frais seront pris en charge par les programmes du Réseau.